VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 12 MARS 1924 — No. 16

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE ... NITOBA
EST ... IE ET IMPRIMÉ
TO... S MERCREDIS

Tout... unications concernant le jour... imprimerie devront être adress...

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

INDIGNATION FACTICE ET VILAINE BESOGNE

Si la Chambre des députés avait voulu amoindrir le régime parlementaire, elle ne s'y serait pas pris autrement que par le spectacle qu'elle a donné, le mois dernier, à l'opinion publique. Le grave problème d'une solution immédiate, nécessaire au redressement de la monnaie française, était posé par le ministère. Pour ce sauvetage pressant, M. Poincaré avait invité les députés à voter des mesures fiscales. Or, pour faire dévier la question, les législateurs du Palais-Bourbon, durant huit jours, au milieu d'un chahut et d'un boucan infernal, se sont appliqués à fournir des armes aux adversaires de la France et à soulever des incidents dirigés, à n'en pas douter contre le président du Conseil, sous prétexte de faire reviser les dommages de guerre consentis trop largement aux sinistrés des départements envahis.

Qu'il y ait eu dans les régions dévastées, quelques centaines de voleurs, c'est certain, mais parce que ces derniers ont pu, à la faveur de négligences ou de complicités, dérober des millions, il ne s'en suit pas que tous les sinistrés ont pillé le budget, que les villes détruites ne se sont repeuplées que par des bandits, et que c'est par l'effet de ce pillage que le franc a vaccillé.

Sans doute, la loi de 1919 sur la réparation intégrale des dommages de guerre a pu engendrer, comme il arrive souvent, des injustices et des gabégies; mais si dans son oeuvre d'équité, le législateur a pu échouer quelquefois, il n'est plus douteux qu'il a réussi, en hâtant la reconstitution des régions dévastées, à accomplir un magnifique redressement économique et créer, rapidement, une remarquable puissance de production et de travail.

Or, il serait imprudent de compromettre, aujourd'hui cette puissance par la révision de tous les dommages de guerre. S'il faut élucider des comptes, réparer des erreurs qui sont aussi bien du fait de l'Etat que de celui des sinistrés, on ne saurait le faire dans le bruit des disputes politiques et électorales, mais dans l'application sereine d'une justice impartiale et de longue durée.

C'est ce que n'ont pas compris quelques interpellateurs, en soulevant d'âpres discussions à l'heure où l'on demandait des remèdes immédiats à la crise des changes. Le comble, c'est que ce furent des radicaux, comme MM. Klotz et Loucheur — eux qui présidèrent à cette distribution des dommages de guerre — qui se montrèrent les plus ardents accusateurs.

M. Poincaré a du le leur faire comprendre en de tels termes, que d'accusateurs ils sont sortis accusés du débat et qu'ils devront rendre compte eux-mêmes, l'un des marchés de guerre qu'il a signés, l'autre, de sa gestion dans les régions libérées.

Ces inutiles et dangereuses discussions, appuyés surtout par les fauteurs de désordre, ont fait plus de mal, à l'étranger, que les pires incertitudes financières.

Remarquons que les oies du Capitole qui ont crié si tort, pendant ces débats, appartiennent toutes au petit troupeau que dirige la houlette de M. Herriot. Leur indignation était factice, c'est incontestable, mais, chose singulière, elle s'exerce toujours quand il faut donner l'assaut au ministère pour le renverser.

C'est ainsi que, depuis le commencement de toutes ces discussions, ils ont essayé de réunir les mécontents de la Chambre dans un vote qui eut pu mettre le gouvernement en minorité; et ces mécontents sont de toutes sortes. Les uns sont opposés aux impôts pour ne point se mettre à dos leurs électeurs; d'autres ne veulent point entendre parler d'économies qui atteindraient pas mal de fonctionnaires qui sont encore leurs meilleurs agents électoraux. En groupant ces parlementaires dans un vote de surprise, les radicaux socialistes espéraient se débarrasser du gouvernement de M. Poincaré.

Mais, certains ont trouvé que le moment était mal choisi pour provoquer une crise ministérielle qui aurait ajouté encore au malaise dont la spéculation étrangère a frappé notre devise. Ce n'est pas, en effet, à l'heure où le gouvernement a besoin de tous ses efforts, pour rétablir une situation dangereuse, qu'il convient de lui créer des embarras ou de le remplacer par une équipe dont on connait trop la douteuse valeur.

On sait que ces considérations patriotiques n'entrent pas dans la cervelle de gens que troublent les convoitises du pouvoir et dont, à temps, on a démasqué le pernicieux calcul. De sorte que, au cours de ces débats, si on peut donner ce nom à ces interventions tapageuses, on a pu constater que la guerre financière actuelle avait, comme l'autre, ses défaitistes, et qu'ils siégaient sur les mêmes bancs d'extrême gauche. Qu'il s'agisse du service militaire, de la Ruhr, de la Syrie ou des décrets, ils se rencontrent et sont d'accord: ils font le "Bloc de Gauche". Certains même ont fait appel à l'émeute de la rue, qu'ils espéraient provoquer par leurs violences, au Palais-Bourbon, et par la violence de leurs journaux.

Et quels sont ceux qui les écoutent? Tous les partisans des doctrines subversives et révolutionnaires, interlopes, les insoumis, les défaitistes et certains trafiquants de la guerre, parmi lesquels on reconnait toujours les "Boches de l'intérieur", c'est-à-dire les mauvais français et tous les traîtres à la patrie. Ils ont montré une fois de plus, ces criminels agitateurs, qu'ils n'ont pas changé et que la victoire ne les a pas ramenés de leur lâche abandon.

M. Brousse qui les connait, pour les avoir fréquentés de très près, leur a dit, du haut de la tribune, des vérités qui n'étoufferont pas toutes les fureurs et les imprécations de M. Herriot qui n'est ni Oreste, ni Camille de classique mémoire.

J. L.

NOS MISSIONNAIRES

Les premiers défricheurs, les pionniers véritables de notre Ouest Canadien furent bien nos missionnaires, c'est bien eux qui ont révélé l'Ouest et le Nord du Canada au Canada lui-même qui les ignora jusqu'en 1867.

Tout dernièrement on célébrait dans l'église de la paroisse Saint-Paul de Saskatoon les noces d'or sacerdotales d'un de ces pionniers, le R. P. A. Husson, O.M.I. Le vieil évêque patriarche, octogénaire Mgr Grouard, O.M.I. rendit un tribut d'hommage au Père Husson qui avait été un de ces ouvriers de la première heure et du compagnon de quarante années de missions en commun, il le montra comme le type du véritable pionnier, homme d'oeuvres et d'indomptable courage qui a laissé partout des monuments de sa bravoure et de son esprit de sacrifice.

A ce propos, nous trouvons dans le magnifique livre, couronné par l'Académie française, "Aux Glaces Polaires", du Père Duchaussois, le trait suivant qui montre bien les difficultés qu'ont rencontrées nos premiers missionnaires.

"En juillet 1880, le Père Husson retournait du lac Athabaska au fort Vermillon, sa résidence, en compagnie du Frère Reygnier et de deux serviteurs indiens. Avec bon vent en poupe et fin gibier au bout du fusil, ramant tous quatre et chantant leur gaieté, ils remontaient la rivière la Paix. A mi-chemin, comme ils se reposaient sur le rivage, le canot mal assujetti, se détacha et partit, sous leurs yeux, emportant les vivres, les armes, les couvertures, les ustensils, tout, excepté une hache qu'ils avaient pris machinalement, en sautant à terre. Ils étaient là, naufragés, en chemise, pantalon et mocassins, sans une once de victuailles, devant 240 kilomètres à parcourir, parmi les nuées de maringouins, à travers des bois inextricables, où le seul instinct des sauvages pouvait diriger la marche.

Ils mirent leur confiance en Dieu et en Marie, et s'engagèrent dans les fourrés.

Le deuxième jour, les mocassins étaient usés, et les pieds se posaient au vif, sur les cailloux et les ronces. La faim tiraillait les estomacs. Les heures de sommeil auxquelles les affamés devaient céder transportaient leurs rêves en présence de tables chargées de festins et enivrées de symphonies; mais au moment de toucher à ces viandes et à ces coupes, ils s'éveillaient.

"— Mes guides blasphémaient Dieu, rapporte le missionnaire, incapables de comprendre comment Celui que le prêtre invoque avait pu les abandonner ainsi."

Une pluie qui tombe près de trois jours, les oblige à patauger dans des mares continuelles. Sur les rivières étroites, le Père Husson jette, en guise de passerelles, des arbres qu'il abat. A une large rivière qu'ils rencontrent, ils avisent une chaussée de castors: elle s'est brisée; il faut établir un pont, du rivage à cette chaussée, qui est, elle-même, à deux pieds sous l'eau. Aidés d'un bâton, les voilà passant, l'un après l'autre, sur cette arête étroite, entre deux précipices où les vagues s'entrechoquent sourdement. Un soir, ils découvrent des pistes de chasseurs. Ils les suivent. Déception! Ces Indiens sont eux-mêmes réduits à la disette. Plusieurs n'ont rien mangé depuis une semaine. Cependant ils en tirent un grand secours: se faire traverser sur la rive droite de la rivière la Paix, et s'abréger ainsi la marche d'une journée.

Enfin, le septième jour, en loques, massacrés des moustiques, "si amaigris qu'ils se font peur l'un à l'autre", ils tombent au milieu des bons Indiens du fort Vermillon.

BILLET EXTERIEUR

Paris, février 1924

Deux événements de grande importance viennent de se produire: la mort de Lénine, la constitution d'un cabinet britannique travailliste. Tous deux étaient prévus tout au moins depuis plusieurs semaines. Le dictateur rouge était atteint déjà en 1922 de la maladie qui l'emporta et sa mort avait même été annoncée plusieurs fois. Quant au succès du parti travailliste, il est annoncé depuis que le résultat des élections en Grande-Bretagne est connu. Il n'a pas le même caractère impérieux que le décès du farouche communiste, il aurait pu être écarté par l'accord des conservateurs et des libéraux, mais ces derniers ont préféré tenter l'expérience et faciliter l'accès de M. MacDonald au pouvoir. Le fait est acquis et nous allons voir le nouveau gouvernement dans ses volontés et dans ses actes.

De ces deux événements devons-nous attendre des conséquences d'importance réelle? Je le crois. Lénine était, de par sa santé, tenu à l'écart de la direction des affaires, et on peut objecter que sa disparition ne saurait rien changer. J'estime, au contraire, qu'il était lié de trop près au régime communiste pour que sa mort soit indifférente. Il a été le grand maître du bolchévisme, l'organisation révolutionnaire de la Russie porte son empreinte; son nom était partout connu et son autorité restait grande; on parlait et on agissait au besoin en son nom. En lui s'est concentré la doctrine et c'est en lui que la doctrine a évolué, car cet homme qui a bouleversé son pays, l'a appauvri et ensanglanté par le triomphe d'idées absolues et abstraites, avait lui-même enfléchi sa doctrine et assagi sa méthode. Cruel, mais intelligent, mêlant la ruse asiatique à l'intransigeance des théories, il avait compris l'impossibilité de faire subsister le régime créé par lui. D'abord, il compta sur un mouvement révolutionnaire général, s'étendant sur tout l'Europe, renversant les hiérarchies sociales et les frontières et installant partout les organisations soviétiques; vaincu dans son mysticisme et sa foi docile au marxisme intégral, il reprenait contact avec les puissances et les procédés capitalistes, négociant, offrant des concessions, tâchant de ranimer en Russie une activité économique et de stimuler la production avec le concours de capitaux étrangers. Tout cela est bien loin du bolchévisme et pourrait passer pour un reniement. Mais c'est ici que le terroriste impitoyable se révélait un psychologue et un diplomate avisé. Désireux de garder le pouvoir, mettant à profit l'ascendant que lui avait donné son énergie puissante, il expliquait son attitude et la justifiait par des motifs d'habileté. Il fallait, disait-il, soutenir le régime, lui permettre de s'affermir et de grandir, fût-ce par des sacrifices temporaires. La doctrine demeurait entière, il s'agissait seulement de vivre et de gagner du temps. Ainsi, il voilait sa défaite et soutenait son prestige. D'autres sauront-ils ou pourront-ils prolonger cette équivoque, la discipline du parti subsistera-t-elle, en proie à des tendances contraires qui se sont manifestées; la malheureuse Russie échappera-t-elle au joug des bolchévistes ou assistera-t-elle, ruinée ou désolée, aux luttes et aux querelles de fractions adversaires, toutes ambitieuses et toutes incapables de reconstruire après avoir abattu? C'est le secret de demain, mais peut-être, malgré tout ce que l'oeuvre néfaste de Lénine soulève de répugnance et de dégoût, sera-t-on amené à regretter qu'il disparaisse à l'heure où sa volonté inflexible pouvait faire plier certaines résistances et dominer un sectarisme auquel il avait cessé de croire.

C'est vers lui que M. MacDonald envoyait le premier ambassadeur de la Grande-Bretagne auprès des Soviets. Le premier acte du nouveau cabinet anglais a été de renouer les relations diplomatiques officielles avec la Russie, consécrations des opinions professées par les membres du cabinet et le parti qu'ils représentent. Mais ce n'est là qu'un geste; que fera ce ministère qui repousse en principe la tradition, dans la direction de l'Empire britannique, où la tradition joue un grand rôle. C'est par une continuité de vues aidée de chances heureuses que la Grande-Bretagne a conquis ce vaste domaine et a atteint cette prospérité que l'orgueil britannique se refuse à voir mettre en question; de là, d'ailleurs, pour une large part, son attitude envers nous et sa prétention de rejeter sur certains les responsabilités de l'Etat de choses dont elle souffre.

Cet organisme puissant comporte des rouages délicats et multiples. M. MacDonald peut, de par la Constitution anglaise, faire des pairs et des lords, et cela nous surprend un peu de voir qu'un ministre socialiste débute par la création de grands dignitaires. Saura-t-il aussi aisément créer des hommes d'Etat capables de discerner et de servir les intérêts de l'Empire? C'est une question plus grave et qu'il est permis de poser.

Georges REYNALD

DISCOURS DE M. HAMELIN SUR LES ECOLES FERMEES

Prononcé le 27 février 1924

Je ne saurais garder le silence quand il s'agit d'une question aussi importante que celle de l'éducation.

Comme père de famille et membre de la Législature du Manitoba, je comprends que c'est mon devoir de faire tous les efforts possibles pour donner à chaque enfant de notre province, la chance d'acquérir une éducation.

Nous tous ici, savons que chaque minute d'école perdue est autant de perdu pour l'avenir de l'enfant, et que tout l'or et l'argent ne saurait payer le manque d'éducation.

Maintenant l'amendement qu'on veut passer ne solutionnera pas le problème, il ne remédiera qu'aux écoles ayant une évaluation minimum des districts non-organisés et les municipalités rurales.

Je suggérerais qu'on traite cette question d'une manière générale, sans tenir compte de l'évaluation de la municipalité.

L'évaluation aujourd'hui ne compte pour rien, ce qui devrait nous occuper le plus c'est l'impossibilité de la collection des taxes.

Pour cette raison, la Législature ne sera d'aucun service si nous ne pouvons trouver un moyen financer les écoles jusqu'à ce que les conditions reviennent normales.

Il est vrai que la section 9 stipule que la municipalité pourra emprunter des fonds, et que le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil garantira le remboursement, mais il y a la condition suivante: Si la municipalité devient arriérée d'un an, dans ses paiements, elle sera placée dans les mains d'un administrateur.

Et quel sera le résultat?

1o. Ce sera de nouvelles dépenses en fait de salaire à l'administrateur.

2o. S'il est impossible pour la municipalité de percevoir les taxes, comment espère-t-on que l'administrateur le fera, quand même il aurait un pouvoir illimité?

Nous n'avons pas le choix, et nous ne devrions pas hésiter à financer et rouvrir les 200 écoles fermées, — se rappelant qu'à ce moment il y a un nombre considérable d'enfants qui ne reçoivent pas l'éducation à laquelle ils ont droit, — tandis que le gouvernement dépense des milliers de dollars en salaires exhorbitants, et pour un grand nombre d'autres choses qui ne sont pas absolument nécessaires.

Le gouvernement aurait-il oublié la clause suivante de son programme politique, Section 3, — l'amendement qui règle l'assistance obligatoire, — la loi qui oblige les enfants d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, ou du moins jusqu'au grade 8?

Qu'est-ce que le gouvernement a à dire à cela?

Durant les dernières élections, on citait cette clause, on promettait si on entrait au pouvoir, de mettre cet Acte en force, — simple illusion, vaines promesses pour tromper le public.

Il y a plus d'un an que nous rappelons au gouvernement qu'il y a plusieurs écoles de fermées qui demandent une attention immédiate.

Plusieurs suggestions ont été offertes qui auraient pu solutionner ce problème.

Quoique je comprenne qu'un cours d'université, et une éducation plus élevée, soient très désirables, je crois que, vu les temps difficiles par lesquels nous passons, il serait sage de nous en dispenser, ou du moins de les remettre à plus tard, jusqu'à ce que nous soyons en état de pouvoir nous les procurer, et de rouvrir nos écoles élémentaires pour que tous les enfants de la province en bénéficient.

En parcourant les estimés pour cette année, je vois que le gouvernement a diminué la concession d'octroi aux écoles élémentaires de $816,500,00 pour l'année 1923 à $815,000.00 pour l'année 1924, ce qui est déjà une réduction assez considérable, — tandis qu'on donna $610,000.00 aux universités pour l'année 1923 et on augmenta ce don à $733,000.00 pour l'année 1924, une augmentation de $123,000.00 au profit de 7½% seulement des enfants de la province, au détriment des 92½% des autres qui restent, — et cependant nous demandons à la population entière de la province du Manitoba, — en imposant des taxes énormes, — de payer pour l'éducation de quelques-uns tandis que nous ne nous occupons même pas de donner d'éducation à la majorité.

J'ai dit que les municipalités étaient incapables de payer leurs taxes à cause des mauvaises récoltes, et du prix insuffisant que le cultivateur reçoit pour ses produits, ce qui ne lui permet même pas de payer les taxes pour son école.

En ce moment les municipalités ont plusieurs milliers de dollars en valeurs de certificats de ventes pour taxes, qu'elles ne peuvent pas écouler sur le marché.

Je suggérerais que le gouvernement prenne ces certificats et en avance la valeur en débentures ou autrement, pour une période de 4 ou 5 ans.

Je dirais que ce serait là de l'argent bien placé, et en même temps ce serait aider aux enfants de la province.

LA RADIOPHONIE SUR L'INTERNATIONAL LIMITE

Le Chemin de Fer National du Canada qui a été la première compagnie de transport a adopté la radiotéléphonie de façon permanente sur les trains de voyageurs vient de faire installer un appareil de réception sur l'International Limité, son convoi rapide entre Montréal et Chicago. L'intallation comprend un haut parleur et huit paires de téléphones. Ces dernières offrent l'avantage de permettre aux voyageurs d'entendre les concerts et les nouvelles sans préjudice pour ceux qui n'aimeraient pas à être dérangés dans leur lecture par le haut parleur.

Cette installation sera désormais en vigueur sur tous les trains transcontinentaux du Chemin de Fer National du Canada.

En plus des concerts qui seront cueillis en route par ces appareils de réception sur les trains, le nouveau poste de transmission du Chemin de Fer National du Canada à Ottawa, le poste CKCH transmettra durant le jour aux voyageurs les rapports de la bourse, les nouvelles importantes et autres messages d'intérêt général.

ILS FERONT L'ASCENSION DU MONT ROBSON

Les alpinistes du Club Alpin du Canada tenteront cet été l'ascension du fameux Mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes. De mémoire d'homme le Mont Robson n'a été escaladé que deux fois par de hardis alpinistes qui ont eu la chance d'avoir une température favorable.

Le Mont Robson dresse son sommet couvert de neige éternelle à 13,068 pieds au-dessus du niveau du Pacifique. Il est lui-même une beauté pittoresque et une source d'émerveillement pour les touristes qui le contemplent de la voie du Chemin de Fer National du Canada. Aux alpinistes il offre maintes difficultés; entre autres les deux glaciers qui sont à sa base, le glacier Mont Robson et le glacier Tombant. Le premier recule chaque année, mais le second est l'un des rares qui avancent et il est beaucoup plus redoutable étant haut de plusieurs centaines de pieds.

Le bas du glacier Tombant s'effondre à intervalles irréguliers avec un bruit qui rappelle celui d'une batterie d'artillerie et tombe dans le lac Berg qu'il alimente ainsi. Les tempêtes soudaines qui se déchainent au sommet du Mont Robson sont d'autres dangers qui menacent les alpinistes.

Afin d'être prêts pour le jour favorable les membres du Club Alpin du Canada, au nombre d'environ deux cents, camperont vers la fin de juillet sur les bords du lac Berg, au pied du mont Robson. Toutefois quelques-uns seulement des alpinistes les plus expérimentés et les mieux entraînés tenteront l'escalade du Mont. Les autres feront des ascensions aux alentours.

Les excursionnistes seront dirigés par le colonel W. Foster, D.S.O., président du Club Alpin et M. Arthur O. Wheeler, secrétaire exécutif, lui-même un alpiniste de renom.

Un autre groupe d'alpinistes qui se rendra cet été au Parc Robson est celui de l'Apalachian Club de Philadelphie. Les membres de ce club ont passé quelque temps dans la région l'été dernier et ont même pris de nombreuses photographies et recueilli de précieux renseignements. Malheureusement ils perdirent tout le fruit de leurs observations.

Une foule de monde est attiré ici par les beautés naturelles de ce camp situé à 18 milles de la gare du Chemin de Fer National du Canada et auquel on accède par un sentier de cavalier.

LE CANADA A L'EXPOSITION DE L'EMPIRE

M. H. R. Charlton, gérant du service des annonces du Chemin de Fer National du Canada vient de s'embarquer sur l'Olympic à destination de Londres où il va prendre la direction du pavillon du Chemin de Fer National du Canada à l'Exposition de l'Empire Britannique qui ouvrira ses portes en avril prochain.

Dans son pavillon le Chemin de Fer National du Canada exposera l'histoire du transport ferroviaire d'une façon tout à fait remarquable. Des hauts reliefs placés à l'intérieur de l'édifice raconteront l'évolution du transport en Canada depuis le traîneau rustique de l'indien jusqu'à la locomotive type 6,000 du Chemin de Fer National du Canada.

Pour l'instruction des Européens seront aussi montrées des sections entières des wagons et voitures en service sur le réseau national. Des employés en uniforme expliqueront aux visiteurs la façon de voyager au Canada.

Une autre attraction est un immense plan en relief mobile du parc national Jasper et des paysages compris dans le triangle entre Edmonton Prince Rupert et Vancouver.

Pour donner une idée de la grandeur du Canada et de son réseau national une carte de 36 pieds de long et 14 pieds de haut sera exposée. Les différents embranchements du réseau seront indiqués par une traînée lumineuse résultant de l'allumage à volonté de lampes électriques. Une autre carte du globe montrera les escales des navires de la marine marchande du gouvernement.

Au centre du pavillon seront exposés les produits canadiens et une collection des animaux qui composent la riche faune du Dominion. Il y aura entre autres un bison grandeur nature et une magnifique tête d'orignal, le troisième plus grosse du monde. Ailleurs seront exposés les exhibits de la compagnie de Messageries Canadian National Express, des Canadian National Telegraphs, des hôtels du réseau ainsi que des toiles et des photographies représentant les beautés pittoresques du Canada. Une salle entière sera consacrée à des conférences sur le Dominion et à des représentations cinématographiques.

L'Exposition de l'Empire-Britannique sera l'une des plus importantes du genre. L'installation des divers pavillon coutera environ 5 millions. l'on compte que 25 à 30 millions de personnes visiteront Wembley pendant l'exposition.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Assemblée du Conseil du lundi, 10 mars

Le Conseil Municipel de Saint-Boniface, réuni lundi 10 mars, à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses séances, après lecture du procès verbal de la dernière assemblée, passe à l'étude d'un certain nombre d'affaires très importantes, notamment celle concernant la construc tion d'une brasserie au coin des rues St-Joseph et Dumoulin, sur un terrain appartenant à la Ville et dont la vente a été consentie par elle à M. Chas. E. Kewel de Crookston, Minn. Des démarches pressantes ont été faites par nos échevins auprès du gouvernement provincial et du gou vernement fédéral pour activer cette affaire et obtenir, à M. Kewel, sa licence, dès que son établissement sera à fonctionner.

Une motion présentée par l'échevin Mc Lean et appuyée par les échevins Gauvin et Doucet, dans le but de renouveler la demande et les formalités à accomplir pour être gardien de l'Hôtel de Ville, a été repoussée.

Une autre motion présentée par l'échevin Gauvin, tendant à diminuer de cinq pour cent tous les salaires des employés de la Ville dont le traitement mensuel dépasse $150.00, a été également repoussée, les échevins McFayden et Wilson ayant fait remarquer que cette économie n'en valait pas la peine. Et, sans doute, pour y puiser quelques éléments d'épargnes plus puissants, le conseil nomme les échevins Taylor, Wilson et Gevaert pour représenter la Ville de St-Boniface à la conférence économique tenue ces jours-ci, à l'hôtel Malborough, conférence à laquelle ont été convoquées, du reste, toutes les municipalités du Manitoba.

Puis le juge du tribunal de police, M. Dubuc, informe le Conseil qu'il aura à s'absenter pour une tournée d'affaires qui lui prendra cinq ou six mois, mais qu'il est d'accord avec le gouvernement pour être remplacé pendant la durée de son voyage.

Enfin, Mme I. B. Graham consent à présenter son chèque de $180.92, non pas cette fois, à titre de solde complet, mais comme accompte versé sur ses taxes de l'année pour son lot 6, bloc 1, plan 368. Le trésorier, dans ces conditions a été autorisé à encaisser la somme.

Dans une précédente assemblée, le Conseil Municipal de St-Boniface s'est occupé de la demande adressée au Parlement par la partie annexe de Saint-Vital et faite dans le but d'obtenir sa séparation d'avec St-Boniface. Il y eut, parmi les conseillers, unanimité à constater que le procédé employé laissait à désirer et que les pétitionnaires de cette partie annexe auraient mieux fait de s'adresser tout d'abord au Conseil Municipal plutôt que d'emboiter le pas, derrière l'Association des Citoyens de Norwood qui, partis du même pied en matière d'école, ont porté tout récemment et directement, leurs desiderata devant la Législature.

Avant de prendre une résolution, certains échevins, MM. Wilson, McFayden, Taylor, McLean, Cusson et Hébert se montrèrent partisans d'une enquête, et les autres, MM. Doucet, Gauvin et Gevaert inclinèrent pour le laisser-aller de l'affaire si tel était le bon plaisir des séparatistes. En fin de compte, nos édiles se mirent d'accord, les principaux contribuables de l'endroit ayant été entendus, pour chercher un terrain d'entente et surseoir à tout projet d'exécution.

Vint ensuite la validation à donner à une transaction proposé au Collège de Saint-Boniface par la Ville de Winnipeg dans le but d'obtenir, sur la partie nord de la propriété qu'il possède le long du "Grand Trunk Pacific", la vente d'une parcelle d'environ dix acres de terre. Ici, sans lui en tenir rigueur, nous pouvons néanmoins signaler que, dans l'accomplissement de cette formalité, l'échevin Hébert intervint d'une façon un peu draconienne en posant, comme condition, que la Ville de Winnipeg achèterait en même temps 36 lots appartenant à la Cité de St-Boniface et compris sur le même régistre cadastral, Blocs 1 et 2, plan 1052.

Dans la même séance, le président de la Commission des finances, M. J.-B.-E. Hébert, présente le rapport des comptes de l'année accusant un surplus de $7,119.

Et voici le détail par départements :

Finances	$ 72,632.80	$ 68,944.19
Travaux publics	61,910.00	56,742.66
Police et incendie	76,915.00	75,782.11
Législation et Réceptions	800.00	583.00
Feu et Eclairage	38,010.00	40,825.56
Santé et Licences	14,375.00	14,845.69
Totaux --	264,842.80	257,723.70

D'où un surplus net de $7,119.10.

DIVORCE, NATALITE

Il y a quelque chose à faire pour rendre à la famille une stabilité que commande la moralité publique. Ce ne sont pas toutefois des corrections fragmentaires et timides qui redresseront le code boiteux dont nous souffrons dans tous les domaines parce qu'il s'efforce de concilier deux points de vues opposés: celui des droits de l'individu et celui des devoirs sociaux. Dans le cas particulier de la famille on est arrivé à des résultats paradoxaux en raison de cet antagonisme. On a tout fait pour dissocier la cellule sociale et l'on a laissé parallèlement survivre les commandements impératifs des Romains sur la paternité. De sorte qu'il est loisible à un personnage qui ne perd pas pour autant sa qualité de citoyen respectable d'intervenir dans la famille du voisin, d'y laisser des souvenirs de son sang, de ramasser les miettes de la table et de commettre le vol le plus abominable qui puisse exister. Il est indemne aux regards de la loi, et conserve la considération du monde sinon sa complicité.

A la vérité, les lois sont la conséquence des moeurs. Ce qu'il faudrait changer avant le Code, c'est notre conception de la vie qui, grâce aux romanciers et aux dramaturges, donne à la passion et à l'instinct toute licence de s'exercer contre les humbles exigences du devoir. Le mal n'est pas général parce qu'il reste heureusement la province; là les "préjugés" gardent leur valeur. Mais dans les grandes villes où sévit une sorte d'anonymat couvrant toutes les déchéances, la bourgeoisie tend à admettre les facilités morales ou immorales qui tuèrent l'aristocratie. Il n'est d'ailleurs pas une pièce de théâtre — sauf le "Tombeau sous l'Arc de Triomphe" — qui ne nous propose comme modèles des gens livrés à leurs propres déchainements sans contrepoids. La sagesse pourrait leur venir de leur postérité, mais, à moins d'effets de scènes, les enfants n'existent pas dans le théâtre contemporain. Ils figurent des accessoires présents ou des impedimenta absents. Les complications de la rampe se trouvent ainsi réduites aux seuls écarts individuels: c'est une grande simplification qui ferme l'avenir.

Au cri de guerre du théâtre: "Le mari, voilà l'ennemi!", il conviendrait donc de substituer le cri de paix : "L'enfant, voilà l'ami!" Mais vous entendez d'ici les éclats de rire de nos esthètes à cette idée. Des gens qui croient gagner l'immortalité par les ébats de leur imagination jugent qu'il est superflu de s'assurer une descendance. Et la liberté! Et l'art pour l'art! Et le droit à la vie! Laisser jouer un rôle aux enfants? Il vaut mieux s'arrêter au moment où ils viennent au monde. Avant eux, le déluge.

(Le Temps) Ed. J.

REMERCIEMENTS

Madame Jean-Baptiste Côté remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux.

LIGUE CIVIQUE

LETTRE AU MAIRE

M. R. J. Swain,
Maire de la Cité de St-Boniface,
Votre Honneur,

Au nom de la Ligue Civique de St-Boniface, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 courant acceptant notre invitation d'être le conférencier à notre prochaine réunion.

Cette assemblée aura lieu le mercredi 19 mars à huit heures du soir dans la salle de l'Hôtel de Ville. Nul doute que tous les membres de la Ligue Civique et les citoyens de St-Boniface en général saisiront avec empressement l'occasion de se renseigner sur notre administration municipale.

J'ai l'honneur d'être, M. le Maire,

Votre tout dévoué,
J. P. GERBAUD,
Secrétaire.

LE CANADA MUSICAL

Une importante compagnie de radio s'est formée dans le but de faire entendre aux abonnés les artistes les plus célèbres du monde entier, nous apprend le Canada Musical du 1er mars. Pour cela on prélève des souscriptions de un dollar et plus dans tous les Etats-Unis. Le Choeur Mendelssohn de Toronto et l'Orchestre de Philadelphie donneront ensemble deux concerts à New-York les 4 et 5 de mars. Quelques aperçus du répertoire du Metropolitan, pour la prochaine saison, forment le sujet d'un article intéressant. Les musiciens de Nice ont refusé de jouer sous la direction du chef d'orchestre Félix Weingartner. A Monte-Carlo, Mme Jean Sapène, épouse du gérant du journal parisien Le Matin, a créé une sensation en chantant, sous un nom supposé "Monna Vanna" aux côtés de Lucien Muratore et de Vanni-Marcoux. Le confrère donne le résultat financier de la saison d'opéra de Chicago à Boston. Il parle du début de Siegfried Wagner à New-York et d'une entente entre le Metropolitan et le Chicago Opera Company. Le Canada Musical se vend à 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $2.50 par an, Casier Postal 1509, Montréal, Canada.